

**TABLEAU NOMENCLATURE SUP : CLASSEMENT DES CATEGORIES PAR ORDRE ALPHABETIQUE EN
FONCTION DE LEUR CODE ALPHANUMERIQUE**

MAJ : 20/06/2025

Intitulé de la catégorie de SUP mentionné sur la fiche SUP	Code alphanumérique de la catégorie de SUP
Servitudes de protection des bois et forêts relevant du régime forestier à Mayotte	A1
Servitudes de passage des conduites souterraines d'irrigation	A2
Servitudes de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt pour l'entretien des canaux d'irrigation et de certains émissaires d'assainissement	A3
Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau	A4
Servitudes pour l'établissement des canalisations publiques d'eau et d'assainissement	A5
Servitude d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage	A6
Servitude relative aux forêts dites de protection	A7
Servitudes résultant de la mise en défens des terrains et pâturages en montagne et relatives à la protection des dunes du Pas-de-Calais	A8
Zones agricoles protégées	A9
Zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay	A10
Servitudes relatives aux monuments historiques (immeubles classés et inscrits, abords des monuments historiques)	AC1
Servitudes relatives aux sites inscrits et classés	AC2
Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles	AC3
Sites patrimoniaux remarquables (SPR)	AC4
Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)	
Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)	
Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP)	AC4bis
Servitudes de champs de vue concernant les postes électro-sémaphoriques de la marine nationale	AR1
Servitudes de champs de vue concernant les postes militaires de défense des côtes et de sécurité de la navigation	AR2
Servitudes autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs	AR3
Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés en partie ou en totalité à l'armée de l'air	AR4
Servitudes autour des installations de défense autres que celles concernées par les SUP AR1 à AR4 et AR6	AR5

**TABLEAU NOMENCLATURE SUP : CLASSEMENT DES CATEGORIES PAR ORDRE ALPHABETIQUE EN
FONCTION DE LEUR CODE ALPHANUMERIQUE**

MAJ : 20/06/2025

Servitudes aux abords des champs de tirs	AR6
Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles	AS1
Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des établissements de conchyliculture et d'aquaculture et des gisements coquilliers	AS2
Servitude qui concerne la Loire et ses affluents	EL2 bis
Servitudes de halage et de marchepied	EL3
Servitudes relatives au développement et à la protection des montagnes	EL4
Servitudes de passage pour l'entretien d'ouvrages	EL5
Servitudes grevant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes	EL6
Servitudes d'alignement des voies publiques	EL7
Servitudes de champs de vue et de visibilité pour les établissements de signalisation maritime (ESM)	EL8
Servitudes de passage des piétons sur le littoral	EL9
Cœur de parc national	EL10
Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, des routes express et des déviations d'agglomérations	EL11
Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	I1
Servitudes liées aux installations hydrauliques concédées	I2
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques	I3
Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité	I4
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution de gaz	I5
Servitudes relatives à l'exploration et à l'exploitation des mines et carrières	I6
Servitudes relatives à la protection des stockages souterrains de gaz naturel, d'hydrocarbures liquides, liquéfiés ou gazeux, d'hydrogène ou de produits chimiques à destination industrielle ou énergétique	I7
Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de chaleur et de froid	I9
Servitudes relatives à la sécurité et la prévention des risques miniers	I10
Servitudes instituées au voisinage des cimetières	INT1
Servitudes de protection des équipements sportifs	JS1

**TABLEAU NOMENCLATURE SUP : CLASSEMENT DES CATEGORIES PAR ORDRE ALPHABETIQUE EN
FONCTION DE LEUR CODE ALPHANUMERIQUE**

MAJ : 20/06/2025

Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP	PM1
Servitudes d'inondation pour la rétention des crues du Rhin	PM1bis
Servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites et sols pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières	PM2
Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	PM3
Servitudes relatives aux zones de rétention temporaire des eaux de crues ou de ruissellement, de mobilité d'un cours d'eau et aux zones dites "stratégiques pour la gestion de l'eau"	PM4
Servitudes relatives aux ouvrages hydrauliques présentant un danger pour la sécurité publique	PM5
Servitudes autour des installations nucléaires de base	PM6
Servitudes relatives aux ouvrages ou infrastructures permettant de prévenir les inondations ou les submersions	PM7
Servitudes relatives à la création, la continuité, la pérennité et l'entretien des équipements de défense des forêts contre les incendies (DFCI)	PM8
Servitudes relatives aux zones de danger	PM9
Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les perturbations électromagnétiques	PT1
Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles physiques	PT2
Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications	PT3
Servitudes de protection du domaine public ferroviaire	T1
Servitude de survol au profit des téléphériques	T2
Servitudes en tréfonds	T3
Servitudes aéronautiques de balisage	T4
Servitudes aéronautiques de dégagement (civile)	T5
Servitudes grevant les terrains nécessaires aux besoins de la navigation aérienne	T6
Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	T7
Servitudes relatives au transport par câble en milieu urbain	T9